



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E191961

VALABLE JUSQU'AU 26/10/2026

ÉDITÉ LE

30/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/2021

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 26/07/2025
5 000

Raison sociale : ENTREPRISE BONNYAUD

2 RUE VICTOR HUGO
23000 GUERET

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GUERET 2021B00160

Téléphone : 05 55 41 10 46

Fax :

Portable : 06 86 50 96 21

Siret : 900 231 911 00018

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 6201878

Site Internet : www.bonnyaud-plomberie-chauffage-gueret.fr

E-mail : rachel-bonnyaud@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 123010609 M 001

Responsabilité légale :

BONNYAUD DAVID PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 123010609 M - MCE - 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	16/11/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	16/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Chaudière bois	16/11/2022
<input type="checkbox"/> Poêle ou insert bois	16/11/2022
<input type="checkbox"/> Pompe à chaleur : chauffage	16/11/2022
<input type="checkbox"/> Chauffe-Eau Thermodynamique	16/11/2022

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.